

# Polémique autour d'un nouvel accord de pêche avec la Chine

RFI – 08/10/18



Retour de pêche à Mahambo à Madagascar. Bénéficiaires ou victimes ? Vue l'opacité actuelle entourant l'accord de pêche signé le 5 septembre dernier, difficile d'expliquer à ces pêcheurs si celui-ci leur sera ou non favorable.

© RFI/Sarah Tetaud

**A Madagascar, un accord de pêche et d'aquaculture, d'un montant de 2,7 milliards de dollars, crée la polémique, éclipsant presque le début de la campagne présidentielle. Alertés par la société civile qui juge l'accord opaque, les médias se sont emparés de l'affaire. L'accord-cadre, conclu presque en catimini le 5 septembre dernier à Pékin entre l'Agence malgache de développement économique (ADMP) et un consortium d'investisseurs chinois (Taihe Century Investments Developments Co. Lmt), crée l'inquiétude.**

La nature même du contrat soulève des questionnements. Et les communications officielles contradictoires qui se sont succédées la semaine dernière pour tenter de rassurer ont eu l'effet inverse.

Les informations disponibles sur le contenu du contrat sont plutôt maigres. Construction de chantiers navals, de centres de loisirs, intégration d'une flotte de 330 navires, création de 3 600 emplois à court terme. « *Mais quid des secteurs concernés ? Des zones géographiques couvertes ? Des impacts en matière d'écologie ?* », questionne Ketakandriana Rafitoson, directrice exécutive de Transparency International à Madagascar.

Elle fustige par la même occasion les réactions ubuesques de certains acteurs : « *Toutes les composantes de l'accord sont totalement floues. Et cet accord-là va engager le pays sur dix ans. Le président de la République, qui a assisté à la signature photo à l'appui, renie tout simplement sur RFI avoir été témoin de la signature de cet accord-là et affirme qu'il n'est pas au courant de sa teneur ! Pourquoi ? Ça c'est suspect* ».

## Initiative privée avec des entreprises privées

La société civile a demandé à connaître les termes du contrat. Joint par téléphone, Hugues Ratsiferana, le directeur général de l'AMDP, représentant de la partie malgache signataire, rappelle qu'il est impossible de dévoiler le contenu de l'accord puisqu'il s'agit d'une initiative privée avec des entreprises privées. Questionné sur l'opacité pesant autour de l'accord et des soupçons pots-de-vin, il répond : « *L'étude de faisabilité est en cours. Rien n'a encore démarré. Je n'ai pas touché un seul dollar. Ni moi, ni l'AMDP ni Hery Rajaonarimampianina. Je vous donne ma parole* ».

De leurs côtés, le ministre des Pêches, l'Office national pour l'environnement, l'ambassade de Chine : tous ont indiqué n'avoir jamais été consultés. « *Le fait de conclure un accord deux jours avant que l'ex-président Rajaonarimampianina ne démissionne à la hâte, sans que les autorités concernées n'aient été consultées, donne matière à questionnement. Tout ce flou-là nous prête à croire que c'est quand même une histoire qui est liée à la corruption et puisque nous entrons dans la campagne électorale, il faudrait clarifier aujourd'hui toutes les situations opaques dans lesquelles les candidats sont impliqués* », insiste Ketakandriana Rafitoson.

La mise en œuvre de cet accord, tel que le mentionne le communiqué de la présidence, est prévue pour la fin de l'année 2018. La société civile demande sa suspension tant que la lumière n'aura pas été faite. Inquiétude partagée du côté des citoyens qui s'organisent à leur manière. Une pétition en ligne pour demander la révocation de l'accord a été lancée il y a six jours. Plus de 13 500 signatures ont déjà été récoltées.

Source : <http://www.rfi.fr/afrique/20181008-madagascar-polemique-autour-nouvel-accord-peche>